



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Le prix de la Fondation Édouard et Maurice Sandoz 2024 est attribué à l'artiste Apnavi Makanji pour son projet « K(NOT)WEED ».

Pully, le 11 juin 2024

La Fondation Édouard et Maurice Sandoz a institué en 1996 un prix de création artistique d'un montant de 100'000 CHF en mémoire des deux frères, artistes et mécènes, dont elle porte le nom. Pour son édition 2024, le prix a été décerné dans le domaine de la peinture sur le thème : « **Jardins, fleurs, herbiers** ».

Le Jury invité du Prix FEMS 2024 – composé de M<sup>me</sup> Isabelle CAILLAT, de M. François FELBER, de M. Etienne KRÄHENBÜHL, de M<sup>me</sup> Charlotte LANDOLT, de M. Jean-Léonard de MEURON, de M<sup>me</sup> Lada UMSTÄTTER, de M<sup>me</sup> Sylvie WUHRMANN et présidé par M. François LANDOLT – s'est réuni au mois de mai afin d'examiner les 59 projets anonymes qui ont été soumis à son attention. Au terme d'une première séance de délibération, le choix du jury s'est porté sur les projets de cinq candidats, finalistes du prix FEMS 2024 : Marion JIRANEK, Apnavi MAKANJI, Guy OBERSON, Chantal QUÉHEN et Maya ROCHAT.

À l'issue des rencontres avec les finalistes, et après une longue délibération et de nombreux tours de scrutin, c'est à l'unanimité que les membres des jurys invité et permanent ont décidé de décerner le Prix FEMS 2024 à **Apnavi Makanji** pour son projet **K(NOT)WEED**. L'artiste dispose désormais d'une année pour mener à bien le projet qui lui a valu d'être distingué et recevra à cet effet la somme de 100'000 CHF, montant annuel du prix.

\*\*\*

Apnavi Makanji naît à Mumbai en 1976 et arrive quelques années plus tard à Genève, ville qui deviendra à la fois son lieu de résidence et de travail. Sa pratique artistique se caractérise par une approche pluridisciplinaire mêlant l'aquarelle, la sculpture et la vidéo, avec une prédilection pour le dessin et un attachement particulier au travail sur papier. Le parcours artistique d'Apnavi Makanji est traversé par des questions liées à l'écologie, à la notion de « foyer » et au colonialisme. A travers son art, l'artiste cherche à réinterroger les normes, bousculer les préjugés, tout en tissant des liens entre sciences naturelles, sciences sociales et arts plastiques. New York, Mumbai, New Dehli, Miami, Bruxelles, Genève : depuis 2006, les œuvres d'Apnavi Makanji s'exposent à travers le monde, aussi bien dans le cadre d'expositions collectives que personnelles.

Le projet d'Apnavi Makanji porte l'ambition de raconter l'histoire de la renouée du Japon, de ses origines asiatiques à son arrivée en Europe, passant de plante appréciée pour ses vertus médicinales à espèce invasive. L'idée est belle, ambitieuse : celle d'épuiser un sujet, de la racine à la fleur, de creuser, de chercher, avec une volonté non dissimulée d'exhaustivité. Sous la forme d'une série d'œuvres sur papier grand format, l'artiste entend rendre compte de ses recherches en y déployant un langage visuel singulier, à la fois extrêmement précis et d'une intense poésie, engendrant ainsi une réflexion complexe où dialoguent l'art, la politique et l'écologie.

Une enquête qui prendra des allures de quête. Refaire le chemin migratoire de la renouée du Japon, faire le voyage à rebours, remonter aux origines. Le projet d'Apnavi Makanji propose d'explorer avec subtilité le parallèle entre des parcours de vie – celui des migrants, le sien peut-être – et la renouée mal-aimée. *Néophyte, naturalisation, espèce invasive*, sont comme autant d'exemples d'une terminologie botanique qui se confond parfois avec un certain discours politique. L'art devient dès lors une autre voie, ouvre la possibilité de retourner le stigmate, de faire de l'odyssée de la renouée une ode aux mal-aimés.

\*\*\*

La Fondation Édouard et Maurice Sandoz tient à remercier chaleureusement les candidates et candidats pour leur participation au Prix FEMS 2024 ainsi qu'à féliciter les finalistes dont la grande qualité et l'originalité des projets ont été soulignées par les membres du jury. La prochaine édition du prix FEMS se tiendra en 2026 et s'ouvrira avec la publication du règlement en novembre 2025.

#### Pour tout complément d'information :

Fondation Édouard et Maurice Sandoz, Avenue Général-Guisan 85, 1009 Pully  
Téléphone : 021 721 19 25 / Site internet : [www.fems.ch/prix-fems](http://www.fems.ch/prix-fems)